

tenue sous la présidence de Monsieur d'Izarn de Villefort, assisté(e)
de Madame Duroux et Madame Sandjo, Conseillères
En présence de Madame Moutry, Rapporteuse publique
Madame Bertolotti, Greffière

10 heures 15

01)

DOSSIER N° 2206026

RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Condamnation Communes Villeneuve Loubet et Biot suite travaux occasionnant des dommages dus à des écoulements d'eaux pluviales sur la propriété des requérants sise au 1341 route de Vaugrenier à Villeneuve Loubet

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

Maître KRID Adam

Madame

Maître KRID Adam

Défendeur

COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET

Maître PIERSON Thomas

COMMUNE DE BIOT

BROGINI & GRECH AVOCATS (Cour)

10 heures 15

02) DOSSIER N° 2306425

RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Annulation arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique au bénéfice de la Métropole Nice Côte d'Azur, le projet de la ligne 4 du tramway et emportant mise en comptabilité du plan local d'urbanisme métropolitain

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

SCI VEGA

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Madame

Maître AONZO Philippe

Monsieur

Maître AONZO Philippe

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

PREFET

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOZ-LACROIX-REY-VERNE
(Cour)

Observateur

COMMUNE DE NICE

MAIRE

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

MAIRE

COMMUNE DE CAGNES SUR MER

MAIRE

10 heures 15

03) DOSSIER N° 2300540 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Demande indemnisation suite préjudices subis relatif au glissement du talus de la SNCF à Beaulieu sur Mer

Nom des parties**Représentants des parties**

Demandeur SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE LE MONTE CARLO Maître VEZZANI

Défendeur SNCF RESEAU SELARL LEXCASE

04) DOSSIER N° 2300575 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Indemnisation préjudices subis lors des intempéries des 2 et 3 octobre 2020 entraînant l'effondrement du mur de la propriété des requérants sur le chemin rural situé en contre bas sur le territoire de la Commune d'Escragnolles + demande expertise

Nom des parties**Représentants des parties**

Demandeur Monsieur MOUTET STEPHANIE (Cour)

Madame MOUTET STEPHANIE (Cour)

Défendeur COMMUNE D'ESCRAGNOLLES SCP PETIT - BOULARD - VERGER

SA PACIFICA SELARL BRL - BAUDUCCO - ROTA - LHOTELLIER

05) DOSSIER N° 2301826 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Indemnisation pour préjudice subi suite accident survenu le 17/07/2022 en trébuchant sur le passe-câbles sol installé sur le trottoir situé sur la promenade du Soleil à Juan-les-Pins.

Nom des parties**Représentants des parties**

Demandeur Madame Maître GRUGNARDI MICHELE Michèle (Cour)

Intervenant CAISSE COMMUNE DE SECURITE SOCIALE DES HAUTES ALPES (CPAM)

Défendeur COMMUNE D'ANTIBES DEMES AVOCATS (Cour)

Intervenant SOCIETE GALAXY PRODUCTION FIDUCIAL SOFIRAL

10 heures 15

06) DOSSIER N° 2202579 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite du maire de Vence en date du 14 mars 2022 rejetant la demande tendant à faire cesser l'occupation irrégulière du Vallon dit du Méou à Vence.

Nom des parties

Demandeur
Monsieur
Madame
SCI RIVA
Monsieur I

Défendeur
COMMUNE DE VENCE
METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Représentants des parties

ASSOCIATON DAGHERO - DUBOIS
ASSOCIATON DAGHERO - DUBOIS
ASSOCIATON DAGHERO - DUBOIS
ASSOCIATON DAGHERO - DUBOIS
SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
PRESIDENT

07) DOSSIER N° 2303734 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire RENVOI CAA MARSEILE - Indemnisation du préjudice subi consécutif à l'accident dont le fils du requérant a été victime à la piscine Jean Bouin à Nice du fait d'une grille d'évacuation des eaux ouverte au niveau des douches

Nom des parties

Demandeur
Madame I

Intervenant
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

Défendeur
COMMUNE DE NICE
ASSOCIATION SPORTIVE OLYMPIC NICE NATATION

Observateur
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES
ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

CABINET CHAMPOUSSIN
DIRECTEUR
DEMES AVOCATS (Cour)
SELARL LEGIPOLIS AVOCATS

10 heures 15

08) DOSSIER N° 2103027 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Indemnisation du préjudice subi en raison d'une erreur de diagnostic provoquant le décès de M. Ricci, le 19 janvier 2015 au CHU de NICE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître DUDOGNON Jessica Maître DUDOGNON Jessica Maître DUDOGNON Jessica
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-CORSE	M. le directeur
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE CIMIEZ	CABINET CHAS

09) DOSSIER N° 2500122 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire Indemnisation pour préjudice subi en raison d'une erreur de diagnostic provoquant le décès de M. Ricci le 19/01/2015 au CHU de Nice.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître DUDOGNON Jessica Maître DUDOGNON Jessica Maître DUDOGNON Jessica
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE CIMIEZ	CABINET CHAS
	CENTRE HOSPITALIER DE BASTIA	M. le directeur
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-CORSE	M. le directeur

10 heures 15

10)	DOSSIER N° 2106605	RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo
Titre de l'affaire	Condamner solidairement le centre hospitalier d'Antibes et la SHAM à payer à GROUPAMA les sommes de 187 584 € et 3 369,60 € au titre du préjudice subi par son assuré, M. JANSSEN, victime d'une infection nosocomiale à l'hôpital à la suite d'un accident de circulation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MUTUELLES AGRICOLES MEDITERRANEE (CRAMA MEDIATERRANEE)	SCP SVA
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES JUAN LES PINS SOCIETE HOSPITALIERE D'ASSURANCES MUTUELLES	CABINET CHAS
11)	DOSSIER N° 2200734	RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo
Titre de l'affaire	Annulation arrêté préfectoral portant ouverture de la procédure de révision du périmètre portuaire mis à disposition des communes de Théoule sur Mer et de Mandelieu la Napoule pour le port de la Rague	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	MAILLOT AVOCATS ASSOCIES
12)	DOSSIER N° 2200964	RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2021 portant modification temporaire de l'arrêté du 2 janvier 1984 et désignant la commune de Mandelieu-la-Napoule bénéficiaire unique du transfert de compétences portuaires pour le port de la Rague.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	MAILLOT AVOCATS ASSOCIES

10 heures 15

13)	DOSSIER N° 2203008	RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo
Titre de l'affaire	Annulation délibération portant fixation des redevances pour le port de la Rague pour l'année 2022 Commune de Théoule sur Mer	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Défendeur	COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
14)	DOSSIER N° 2204756	RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo
Titre de l'affaire	Annulation de la délibération en date du 29/03/2022 portant sur les redevances du port de la Rague en 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	MAILLOT AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
15)	DOSSIER N° 2204759	RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo
Titre de l'affaire	Opposition titres de recettes n° 2022-62-324 du 11/05/2022 concernant les redevances domaniales du Port de la Rague à THEOULE SUR MER	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	MAILLOT AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE THEOULE SUR MER	MAIRE
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET

10 heures 15

16) DOSSIER N° 2300657 RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté préfectoral du 7/12/2022 portant modification sans limitation de durée de l'arrêté du 2/01/1984 et désignant la commune de Mandelieu-la-Napoule bénéficiaire unique du transfert de compétences portuaires pour le port de la Rague.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur THEOULE SUR MER

SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

Défendeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

PREFET

Observateur COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE

MAILLOT AVOCATS ASSOCIES

17) DOSSIER N° 2304860 RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo

Titre de l'affaire Annulation de la délibération n° 2023/07/12 du conseil municipal de Théoule sur Mer portant fixation des redevances pour le Port de la Rague pour l'année 2023

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

PREFET

Défendeur COMMUNE DE THEOULE SUR MER

SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

18) DOSSIER N° 2205094 RAPPORTEURE: Madame Guylène Sandjo

Titre de l'affaire Indemnisation préjudices subis suite faute médicale du Docteur Bérard du 12 avril 2021 au sein du centre hospitalier de Grasse

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame

SCP KAIGL ANGELOZZI

Défendeur CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE

CABINET CHAS


Observateur CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

DIRECTEUR

Arrêté le 31/03/2025

Le président du tribunal


Marianne BOUGET